

Bové et les faucheurs d'OGM lancent le mouvement des semeurs volontaires

Dépêche AFP 13 juillet 2008

dimanche 13 juillet 2008

GRIGNY (AFP) — Le leader altermondialiste José Bové a annoncé dimanche le lancement du mouvement des semeurs volontaires, en marge de l'Assemblée générale du collectif des faucheurs volontaires qui se déroule de samedi à lundi à Grigny (Rhône).

"Nous avons décidé de lancer le mouvement des semeurs volontaires, afin d'élargir notre action", a déclaré M. Bové lors d'une conférence de presse organisée sur les bords du Rhône.

"L'objectif est de dénoncer toutes les formes de privatisation du vivant, en permettant des échanges gratuits de semences", a-t-il expliqué.

Actuellement, seules les semences ayant obtenu un certificat sont référencées dans le catalogue des semences et autorisées à la vente. Elles sont généralement fabriquées par des grands groupes, ce que les faucheurs volontaires veulent contrecarrer.

"On va lancer un mouvement d'échanges gratuits et désobéir en plantant dans son champ, dans son potager ou sur son balcon des semences interdites", a indiqué M. Bové en soulignant ne pas savoir à quel type de poursuites son mouvement s'expose.

"Il ne s'agit pas d'un changement d'objectif", a insisté le leader altermondialiste. "S'il y a besoin de faucher, nous continuerons de faucher", a-t-il prévenu, rappelant son opposition à la loi OGM.

"On se bat depuis 11 ans contre les OGM parce qu'ils sont brevetés et qu'à travers ces brevets, les firmes essaient de privatiser le vivant", a-t-il expliqué.

"Aujourd'hui d'autres firmes s'appuient sur les Certificats d'obtention végétale (COV) pour obliger les paysans et tous les gens qui font du jardinage à racheter tous les ans leurs semences", développe-t-il.

"C'est un nouveau hold-up sur les paysans et sur les citoyens qui utilisent des semences", a renchéri M. Bové.

La "privatisation" des semences est apparue au milieu des années 90, "lorsque il a été décidé que les aides publiques devaient être orientées et données uniquement lorsqu'on utilisait des semences du commerce", explique François Dufour, membre du collectif des faucheurs volontaires de la Manche.

"On a fait payer l'ensemble des agriculteurs et une poignée de semenciers s'est approprié le droit de gérer les semences qui étaient inscrites à l'intérieur du catalogue", a-t-il déploré.

Le mouvement des semeurs volontaires devrait connaître un temps fort le 28 octobre prochain à l'occasion de la 15e session du Comité international de bioéthique de l'Unesco à Paris.

"Nous appelons l'ensemble des organisations paysannes, de l'agriculture biologique et des mouvements environnementalistes à coordonner un contre-sommet pour la liberté des semences", a-t-il lancé.

Ce contre-sommet se tiendra à Paris, dans un lieu qui reste à définir.